

VOTRE RÉGION

CHAMBÉRY Alors que l'ensemble du secteur médico-social a été fortement sollicité par la pandémie ces derniers mois

FO veut étendre les acquis du Ségur de la santé à toute la filière

Le syndicat a organisé un rassemblement devant la préfecture, ce jeudi 5 novembre, pour que l'ensemble du secteur médico-social soit traité sur un pied d'égalité.

Ce jeudi 5 novembre, à l'appel du syndicat Force Ouvrière, une soixantaine de personnes, délégués ou militants FO du secteur médico-social était rassemblée devant la préfecture à Chambéry pour porter des revendications salariales, avec pour autres objectifs d'obtenir de meilleures conditions de travail, une véritable reconnaissance professionnelle ou encore l'attribution et la revalorisation de diverses primes et indemnités.

Une première étape, néanmoins insuffisante

Avant d'évoquer les « laissés-pour-compte » du Ségur de la santé, Pierre Didio, secrétaire général de l'Union départementale FO, et Laurence d'Introno, secrétaire générale du groupement départemental FO (GD FO) des services publics de la Savoie, se sont dit satisfaits des accords ayant conduit à une augmentation de salaire de 183 € pour tous les agents hospitaliers et agents des Ehpad dans la fonction publique. De 160 € pour les salariés de l'hospitalisation privée à but non lucratif (FEHAP) et l'hospitalisation privée à but lucratif (FHP).

Pour les deux responsables syndicaux savoyards, c'est une première étape, néanmoins insuffisante car elle laisse sur le carreau une partie de la filière médico-sociale et sociale. Comme les personnels qui exercent dans un centre communal ou intercom-



Le rassemblement devant la préfecture a réuni une soixantaine de personnes. Photo Le DL/G.J.

munal d'action sociale, dans un service de soins infirmiers d'aide à domicile ou dans des services d'aides à domicile, des foyers logements, des écoles, des crèches, des lycées et collèges. « À titre d'exemple pour les salariés des Ehpad relevant de la convention de l'Aide à domicile, rien n'est prévu. Ces personnels ne peuvent être mis à l'écart des accords signés, sous peine de voir des inégalités prendre forme entre ceux qui ont obtenu et ceux qui attendent d'avoir. Prônant le maintien à domicile des personnes âgées, l'État ne peut permettre des différences de salaire et de perspectives de carrière », expliquent les deux syndicalistes.

En fin de matinée, à la tête d'une petite délégation FO, Pierre Didio et Laurence d'Introno ont été reçus par Alexandra Chamoux, directrice de cabinet du préfet de la Savoie.

Guy JACQUEMARD

Les personnels du Clos Saint-Joseph affichent leur solidarité



Les personnels veulent un traitement équitable. Photo Le DL/G.J.

À l'heure de la pause, jeudi 5 novembre en matinée, les personnels du Clos Saint-Joseph, Fondation partage et vie, à Jacob-Bellecombette, ont observé un temps de soli-

darité en soutien à la mobilisation du jour organisée par la branche médico-sociale de la centrale syndicale FO. Une mobilisation ayant pour objectif d'étendre les augmen-

tations de salaire obtenues dans le cadre du Ségur de la Santé à tous les acteurs qui font les mêmes métiers sans en avoir encore les retours financiers.